

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac tenue le 10 août 2022 à 20 h, à la salle du conseil située au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

ORDRE DU JOUR

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

1.2 PÉRIODE D'INTERVENTION

1.3 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX ÉLUS

2. PROCÈS-VERBAL - ADOPTION

3. LISTE DES COMPTES À PAYER - ADOPTION

4. AVIS DE MOTION

4.1 Règlement 568-4 modifiant le règlement 568 de prévention sur les incendies

4.2 Règlement 688-3 modifiant le règlement 688 concernant la tarification des biens et services

4.3 Règlement 1400-80 modifiant le règlement de zonage 1400 afin de modifier les dispositions relatives à l'implantation d'une clôture ou d'un muret pour les maisons mobiles

4.4 Règlement d'urbanisme 1600 régissant la démolition d'immeubles

5. RÈGLEMENTS

5.1 Règlement 688-2 modifiant le règlement 688 concernant la tarification des biens et services - Adoption

5.2 Règlement 697 concernant les commissions, les commissions spéciales et les comités - Adoption

5.3 Règlement 1400-77 modifiant le règlement de zonage 1400 afin de modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone H-754 à même la zone P-329 pour y inclure le lot 1 464 130 - Adoption

5.4 Règlement 1400-78 modifiant le règlement de zonage 1400 afin d'ajouter des disposition quant aux conteneurs pour les terrains dont l'usage est public et institutionnel - Adoption

5.5 Règlement 1400-79 modifiant le règlement de zonage 1400 afin de modifier la distance minimale entre les constructions accessoires (pavillons de jardins et pergolas) et le bâtiment principal - Adoption

5.6 Premier projet de Règlement 1400-80 modifiant le règlement de zonage 1400 afin de modifier les dispositions relatives à l'implantation d'une clôture ou d'un muret pour les maisons mobiles - Adoption

5.7 Premier projet de règlement d'urbanisme 1600 régissant la démolition d'immeubles – Adoption

6. URBANISME

6.1 Demande de dérogation mineure - Propriété située au 348, rue du Muscat

6.2 Demande de PIIA - Propriété située au 3070, chemin d'Oka

7. ADMINISTRATION

7.1 Mise en place de commissions et nomination des membres

7.2 Analyse et évaluation des besoins de perfectionnement - Octroi du contrat à l'Union des municipalités du Québec

7.3 Véhicules électriques et véhicules hybrides: uniformisation des normes concernant l'emplacement et l'identification des interrupteurs de courant

7.4 Réparations à l'usine de pompage l'Érablière - Cas de force majeure donnant lieu à l'application de l'article 573.2 de la Loi sur les cités et villes- Octroi de contrat par le maire

7.5 Comité de retraite des employés de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac - Nomination d'un membre

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1 Ajustement salariale pour le personnel cadre

8.2 Adjointe administrative - Vanessa Bolduc - Octroi de permanence

8.3 Syndicat de la fonction publique - Section locale 2804 - lettre d'entente 2022-10- Création du poste d'adjoint administratif au Service du greffe et aux ressources humaines

8.4 Poste de directeur aux technologies de l'information (TI) - Abolition

8.5 Politique de relations professionnelles à l'intention des cadres 2001 - Abolition

9. TRÉSORERIE

9.1 Réalisation complète de l'objet des règlements- Annulation de plusieurs soldes résiduels

10. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Politique d'aide financière et de soutien à la pratique sportive - Adoption

10.2 Aide financière - Élite sportive - Gabrielle et Laurie-Ann Lair

10.3 Remboursement - Frais de non-résidents - Hockey féminin - Charlotte Orellana

13. TRAVAUX PUBLICS

13.1 SP-2021-017 Entretien de l'éclairage de rues - Reconduction du contrat

14. SERVICES TECHNIQUES

14.1 SP-2021-023 - Conception du réseau pluvial et du réseau routier de rues du secteur Sud de la Ville - Octroi de contrat quant à l'option

15. DÉPÔTS

16. PÉRIODE D'INTERVENTION

17. LEVÉE DE LA SÉANCE